

RUE AMHERST

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Amherst, coté Est, entre les rues Craig et Sainte-Catherine, dans le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que mardi, le vingt-unième jour de juin courant, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, la Cité de Montréal fera application à la Cour Supérieure du District de Montréal, siégeant en division de pratique, chambre No 31, au Palais de Justice de cette Cité, afin d'obtenir une extension de délai qui permette aux Commissaires nommés en cette instance de compléter leurs procédés.

HOTEL DE VILLE,
Montréal, 16 juin, 1904.
ETHIER & ARCHAMBAULT,
Avocats de la Ville.

AMHERST STREET

In the matter of expropriation for the widening of Amherst street, East side, between Craig and St. Catherine streets, in the St. James ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE is hereby given that on Tuesday, the Twenty-first day of June instant, at half-past ten o'clock in the forenoon, or as soon as Counsel can be heard, the City of Montreal will apply to the Superior Court for the District of Montreal, sitting in the Division of Practice, Room No. 31, at the Court House, in the said City, in order to obtain an extension of delay to permit the Commissioners appointed in this matter to complete their proceedings.

ETHIER & ARCHAMBAULT,
City Attorneys.
CITY HALL,
Montreal, 16th June, 1904.

Aqueduc de Montreal

Soumissions pour Fournitures pour 1904

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, et déposées au bureau dudit Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, et portant au dos le nom de l'un des articles ci-dessous mentionnés, selon le cas, seront reçues jusqu'à midi, MARDI, LE 5 JUILLET prochain, pour la fourniture et la livraison des articles suivants:

- Tuyaux de fonte.
 - Fonte spéciale.
 - Tuyaux de plomb, saumons de plomb et étain.
 - Bois de construction.
 - Cuivre fondu.
- Le tout pour l'achat de ferraille et de débris de plomb. Ainsi que pour l'achat de ferraille et de débris de plomb. Le tout conformément au cahier des charges que l'on pourra examiner et obtenir au Bureau du Surintendant de l'Aqueduc, à l'Hôtel de Ville, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission, et toute soumission qui ne sera pas faite sur la formule officielle ou qui ne sera pas conforme aux stipulations du cahier des charges, sera écartée.

Les dites soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc, qui suivra leur réception. La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Par ordre,
L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 juin 1904.

Montreal Water Works

Tenders for supplies for 1904

SEALED TENDERS addressed to the City Clerk and deposited in the office of the said City Clerk, City Hall, endorsed with the name of one of the articles mentioned hereafter, as the case may be, will be received until 12 o'clock noon on TUESDAY, the 5th JULY next, for the supply and delivery of the following articles:

- Cast iron Pipes.
- Special Castings.
- Lead Pipe, Pig Lead and Tin.
- Brass Castings.
- Lumber. Also for the purchase of Iron and Lead Scrap.

The whole in accordance with specifications to be seen and obtained, as well as forms of tender, at the office of the Superintendent M. W. W., City Hall, and any tender not made on the official form, or not in conformity with the terms of the specification will not be considered. Said tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Water Committee to be held after the reception of the said tenders.

The Water Committee do not bind themselves to accept the lowest or any of the tenders.

By order,
L. O. DAVID,
City Clerk.
CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 17th, 1904.

Montreal Water Works

Proposals for Boilers

SEALED PROPOSALS will be received at the office of the City Clerk, City Hall, Montreal, endorsed "Proposal for Boilers" until 12 o'clock noon, on the 5th of JULY next, for furnishing and erecting at the Low Level Pumping Station of the Montreal Water-Works, three water tube boilers complete, also for purchase and removal of the three old Lancashire boilers at present in the boiler house.

Specifications and all information may be obtained at the office of the superintendent of Water-Works, City Hall.

A certified cheque on the City Treasurer for the sum of two hundred dollars (\$200) must accompany each tender.

The Water Committee do not bind themselves to accept the lowest or any other tender.

L. O. DAVID,
City Clerk.
CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 17th, 1904.

Aqueduc de Montreal

Soumissions pour chaudières

Des soumissions cachetées, portant au dos les mots "Soumission pour chaudières", seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à midi, le 5 juillet prochain, pour la fourniture et l'installation, à la station des pompes du bas niveau, aqueduc de Montréal, de trois chaudières à vapeur tubulaires, complètes, ainsi que pour l'achat et l'enlèvement des trois vieilles chaudières Lancashire qui se trouvent actuellement dans la chambre des chaudières.

Les devis pourront être obtenus au bureau du surintendant de l'aqueduc, à l'Hôtel de Ville, où l'on pourra avoir aussi tous les renseignements voulus.

Un chèque accepté, à l'ordre du trésorier de la Cité, au montant de \$1,200, devra accompagner chaque soumission. La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune autre des soumissions.

Par ordre,
L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 juin, 1904.